



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 59688

### Texte de la question

M. Patrice Carvalho attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'étude conduite par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) sur « les publics invisibles socialement ». Il s'agit de ces groupes de population en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, mal couverts par la statistique publique, peu visibles par les autorités, peu ou mal appréhendés par les politiques sociales. Six groupes ont ainsi été identifiés : les sans-domicile stable dont les hébergés chez des tiers, l'entourage familial des enfants placés ou en voie de l'être, les personnes logées présentant des troubles de santé mentale, les sortants de prison, les travailleurs indépendants pauvres, les pauvres et notamment les jeunes en milieu rural et les néo-ruraux. Plusieurs causes ont été établies, qui expliquent l'invisibilité de ces populations : leur souhait de ne pas être visibles (par honte, par leur situation irrégulière, par leur non-adhésion aux principes et normes de l'aide), leur isolement géographique, social et relationnel, leur distance vis-à-vis des institutions. Les raisons de ces situations sont également à rechercher du côté des pouvoirs publics : l'absence de volonté politique, l'insuffisance des moyens de repérage, l'inadaptation des dispositifs d'aide, leur complexité. Cette étude de l'ONPES confirme malheureusement la précédente, qui date de 2009-2010, dans laquelle il était relevé que « les statistiques publiques appréhendent difficilement la grande exclusion, notamment lorsque les personnes concernées n'ont pas de domicile, ne recourent pas aux prestations sociales auxquelles elles auraient droit ou encore sont en situation irrégulière sur le territoire français. La situation de ces populations ne cesse de se dégrader et leur nombre de s'accroître, à mesure que le chômage et la relégation sociale s'étendent. Il souhaite savoir ce qu'elle compte entreprendre en direction de ces personnes invisibles oubliées des pouvoirs publics.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Carvalho](#)

**Circonscription :** Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59688

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5812